



Adoption du Budget primitif 2012

Par décision du Conseil municipal en date du 26 mars 2012, le budget primitif 2012 a été voté comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses	245.774€
Recettes	245.774€

Section d'Investissement

Dépenses	207.040€
Recettes	207.040€

Section de Fonctionnement

En terme de recettes, les finances locales évoluent sans cesse en fonction des diverses réformes, nos recettes fiscales dépendent donc directement des variations sur les diverses taxes, qu'elles soient professionnelles ou autres. La tendance pour 2012 est à la baisse cependant en raison d'un fond de trésorerie stable, le Conseil municipal a pu voter une fois encore le maintien des divers taux d'imposition à l'identique de ceux votés en 2011.

Plus globalement, nous chercherons à rationaliser les dépenses à caractère général, à maîtriser les devis concernant les travaux à réaliser.

Section d'Investissement

Les dépenses d'investissement 2011 ont été couvertes par l'excédent de fonctionnement 2010. Le remboursement des emprunts pour 51542€ (aménagement de la rue principale) correspond au remboursement du capital et intérêts des 3 emprunts effectués. Une ligne de trésorerie contractée pour la rénovation de l'église a pu être également soldée grâce aux diverses subventions et dotations reçues en 2011 sur ce sujet.

Vous trouverez au verso de ce document les grandes lignes du compte administratif 2011, ce dernier en détail est à votre disposition en mairie.

Au suivi des dépenses importantes d'équipement réalisées sur 2011 (étude pour la réalisation du bassin de rétention ; étude acoustique pour la Salle des Fêtes etc...), les principaux investissements pour 2012 seront la réalisation du chantier de ce même bassin pour un montant total de 77482€ HT, subventionné à hauteur de 39% par le Conseil général et 40% par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, subventions attendues en 2013. A noter également que dans le cadre des travaux d'aménagement du bassin, 100 mètres linéaires de fascines vivantes seront implantées cette année, au courant de l'automne. Nous procéderons en parallèle à la réfection des grillages qui entourent le terrain de sport, pour un montant de 1650€ HT, et à la réfection des grilles du cimetière, pour un montant de 2000€ HT.

D'une manière plus générale, de nouveaux projets sont déjà à l'étude pour 2013, comme par exemple la réfection de la route départementale en traversée de Gingsheim, du centre à la sortie en direction de Wingersheim, en effet le remplacement des vieilles canalisations d'eau potable en fonte par de nouvelles en PVC est à l'étude. Nous en profiterions, dans le cadre de l'appel d'offres du Conseil Général pour procéder à la réfection de la rue du Houblon.

En espérant que ces données vous permettront de juger utilement de la situation financière de la Commune, je vous souhaite à tous, au nom des élus et du personnel communal de passer de Joyeuses Fêtes de Pâques 2012.

Dominique GROSS